

national, sous réserve de la tenue de consultations et de la conclusion d'un accord avec les Indiens. Le parc national de Wood-Buffer a été créé en 1922. Le refuge de gibier de Thelon, qui a été établi en vertu de la loi du gibier du Nord-Ouest, en 1927, est soustrait à toute activité minière; il ne peut non plus faire l'objet de travaux de jalonnage, en vertu du Règlement sur l'exploitation minière au Canada. Le Nord canadien compte seize refuges d'oiseaux migrateurs, qui, cependant, ne sont pas complètement soustraits à l'exploitation de ressources. Ces refuges ont été créés en vertu de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

a) ii) Les critères appliqués sont les suivants: a) le caractère exceptionnel d'un lieu, du point de vue de sa configuration, du fait qu'il constitue l'habitat d'une espèce particulière d'animaux, ou encore en raison de la présence en ce lieu d'autres formes rares d'êtres vivants ou non; b) une certaine zone peut être réservée, du fait qu'elle est représentative d'une zone beaucoup plus vaste pouvant constituer plusieurs unités ou sous-unités d'un territoire géographique ou d'une formation terrestre qu'il convient de conserver dans l'intérêt national; c) la conservation de sites archéologiques; d) la capacité d'un secteur de satisfaire aux objectifs énoncés dans l'article 4 de la loi sur les parcs nationaux, qui stipule que ces lieux sont destinés au bénéfice, à l'instruction et à l'agrément des Canadiens. d) Sans objet.

LES VISITES D'AMBASSADEURS ET DE DIPLOMATES DANS LE GRAND NORD

Question n° 108—M. Mazankowski:

1. Combien d'ambassadeurs de pays étrangers se sont rendus dans le Nord, pour visiter Norman Wells, Inuvik et autres endroits a) en septembre 1970, b) en octobre 1970?

2. Quels étaient leurs noms et quels pays représentaient-ils?
3. Quel pays a parrainé le voyage?
4. Quelles ont été les dépenses du voyage?
5. Quel était le but de ce voyage?

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Les ambassadeurs, les chargés d'affaires et les chargés d'affaires intérimaires étaient au nombre de: a) 20; b) 19.

2. La visite n° 1 (du 23 au 29 septembre 1970): Grèce, Son Excellence Aristide N. Pilavachi, ambassadeur; Jamaïque, Son Excellence Vincent H. McFarlane, haut-commissaire; Chine, Son Excellence Yu-chi Hsueh, ambassadeur; Colombie, Son Excellence Luis Ernesto Ordóñez, ambassadeur; Swaziland, Son Excellence le docteur S.T.M. Sukati, haut-commissaire; Israël, Son Excellence Ephraïm Evron, ambassadeur; Japon, Son Excellence Shinyichi Kondo, ambassadeur; Autriche, Son Excellence Eduard Schiller, ambassadeur; Venezuela, Son Excellence Wolfgang Larrazabal, ambassadeur; Inde, Son Excellence A. B. Bhadkamkar, haut-commissaire; Tchécoslovaquie, Son Excellence Bretislav Matanoba, ambassadeur; Brésil, Son Excellence Frank Moscoso, ambassadeur; Nigéria, Son Excellence Edward O. Enahoro, haut-commissaire; Afghanistan, Son Excellence Abdullah Malikyar, ambassadeur; Saint-Siège, Son Excellence Monseigneur Guido Del Mestri, pro-nonce; Uruguay, M. Gualberto H. Urriaga, chargé d'affaires intérimaire; Cey-

lan, M. M. Rabot, haut-commissaire suppléant; Allemagne, M. Wilhelm Fabricius, chargé d'affaires intérimaire; Thaïlande, M. Sirajaya Buddhi-Baedy, chargé d'affaires intérimaire; Belgique, M. Jules Marchal, conseiller.

La visite n° 2 (du 5 au 11 octobre 1970): Argentine, Son Excellence Constantino Ramos, ambassadeur; Liban, Son Excellence Alif Gébara, ambassadeur; Barbade, Son Excellence C. B. Williams, haut-commissaire; Pays-Bas, Son Excellence Théo. H. Bot, ambassadeur; Bulgarie, Son Excellence Kiril Chterev, ambassadeur; Indonésie, Son Excellence R. D. Bandoro, haut-commissaire; Pérou, Son Excellence César A. De La Fuente, ambassadeur; France, Son Excellence Pierre Siraud, ambassadeur; Turquie, Son Excellence Irfan Tansel, ambassadeur; Cuba, Son Excellence José Fernandez de Cossio, ambassadeur; Tunisie, Son Excellence Abdelaziz Hamzaoui, ambassadeur; Suède, Son Excellence Ake Malmaeus, ambassadeur; Pakistan, Son Excellence M. S. Shaikh, haut-commissaire; Corée, Son Excellence Pil Shik Chin, ambassadeur; Espagne, Son Excellence Juan José Rovira, ambassadeur; Afrique du Sud, Son Excellence Mathys Izak Botha, ambassadeur; Hongrie, M. Gyula Baranyi, chargé d'affaires intérimaire; Congo, M. Jean-Baptiste Mbila, chargé d'affaires intérimaire; Portugal, M. Da Silva Preto, chargé d'affaires intérimaire.

3. Le gouvernement du Canada.

4. Le coût prévu des deux visites est de \$43,000, frais qui seront partagés par trois ministères, soit la Défense nationale, les Affaires extérieures et les Affaires indiennes et le Nord canadien. Les factures ne sont pas toutes entrées, mais il est probable que le coût réel sera inférieur au montant prévu.

5. Le but de ces visites organisées était de fournir aux chefs des délégations étrangères accréditées auprès du gouvernement du Canada l'occasion de constater sur place les réalisations du Canada dans le Nord. Dans l'univers entier, on comprend davantage le potentiel économique du Nord, de même que son degré de vulnérabilité devant certains dangers comme la pollution et l'érosion. Il en résulte un intérêt considérable pour les politiques du gouvernement canadien visant à protéger la population et le milieu, parallèlement à l'expansion dans le Nord. Il arrive cependant que les solutions apportées aux problèmes sont mal comprises. Il semblait donc souhaitable que les chefs des délégations étrangères voient par eux-mêmes la situation actuelle du Nord canadien, ainsi que les progrès accomplis, tant pour l'exploitation des ressources naturelles que pour l'amélioration des conditions de vie par la relance de l'éducation, de l'aménagement domiciliaire et des services d'hygiène. On a pensé que les diplomates seraient ainsi en mesure de comprendre les politiques que le Canada met en œuvre dans les régions septentrionales et de mieux renseigner leurs gouvernements respectifs à cet égard.

En dépit des énormes progrès accomplis en ce qui regarde des moyens de transport, il serait assez difficile à un particulier d'obtenir en peu de temps une vue d'ensemble de la région. Le gouvernement devait faire sa part et la méthode des visites organisées nous a paru la meilleure dans les circonstances.